



NON A LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE POITIERS LIBERATION

Union Syndicale des Retraités C.G.T de la Vienne
21 Bis Rue Arsène Orillard
86000 POITIERS
Tél : 05.49.60.34.70
Courriel : usr86.cgt86@gmail.com
Site Web Retraités : <https://site2018.cgt-ud86.org/rubrique-45>

Non à la fermeture du bureau de Poste de Poitiers Libération et de tous les bureaux de Poste...

La CGT est partie prenante de la lutte contre la fermeture du bureau de Poitiers Libération.

Une des dernières luttes dans le département contre la fermeture d'un bureau de Poste a concerné celui de Buxerolles. Le bureau a été transformé en Agence Postale Communale malgré la mobilisation importante de la population. Le maire a accompagné, voire devancé, une décision de fermeture du bureau de Poste de sa propre commune. La mobilisation du quartier a montré que le Maire était minoritaire dans sa commune sur cette décision de fermeture.

A ce jour, dans la Vienne, 143 bureaux de Poste sur 193 ont été fermés par la Direction de La Poste.

Avec une logique néolibérale très simple. La Poste est une société privée. Elle supprime ses activités non rentables. La Poste est une société anonyme certes détenue à 100 % par l'état, mais dont la gestion est une gestion néolibérale classique avec une exploitation et une précarisation des personnels sans précédent.

Si nous ne faisons rien, dans 2 ou 3 ans il ne restera plus qu'un ou deux bureaux de Poste dans le département. Il nous faut nous mobiliser et il faut rompre avec la logique néolibérale en cours. Il faut aussi se poser la question politique de la renationalisation de La Poste.

Nous avons TOUS besoin des bureaux de Poste, les retraités aussi...

Le bureaux de Poste ne sont peut-être pas rentables pour la direction de La Poste mais ils sont utiles à la société et particulièrement dans nos campagnes.

Les retraités sont les premiers touchés par ces fermetures de bureau de Poste. Plus de 20 % de la population et près d'un retraité sur deux a des difficultés avec le numérique. La fermeture d'un bureau de Poste et son remplacement par un point de vente privé ou municipal n'est pas une bonne chose. Il y a disparition de nombreux services et particulièrement du distributeur bancaire. Cette politique est une catastrophe pour les territoires ruraux. Nous devons la combattre partout, pied à pied.

Pour un Grand Service Public de La Poste et des télécommunications

La direction de la Poste suit à grande vitesse, ce qui s'est passé à France Telecom/Orange. Regardons un peu aujourd'hui, les statuts des personnels des télécoms. Au mieux, les personnels sont en CDI ou en CDD. Au pire ils sont auto-entrepreneurs ou salariés de pays de la communauté européenne payés au SMIC de leur pays d'origine, avec des conditions de travail qui ne respectent pas du tout le droit du travail en France.

Certains esprits néolibéraux essaient de nous faire croire qu'une mission de Service Public peut être faite par une entreprise privée. Il n'en est rien. Et La Poste avec la fermeture un à un de tous les bureaux de Poste en est le triste exemple.

Redonner du sens au Service Public et à notre travail.

Aujourd'hui la question de la renationalisation de La Poste et des opérateurs de télécommunications se pose bel et bien.

Il nous faut redonner du sens au mot Service Public en associant les personnels, les usagers et les besoins des communes. Il nous faut titulariser tous les personnels précaires à La Poste et aux télécoms.

C'est donc bien un choix de société qui est devant nous.

Et les Maisons France Services ?

Aujourd'hui ces enseignes ne sont que des coquilles vides destinées à l'affichage et au faire-valoir et pas du tout une structure pérenne. Si la question du regroupement des Services Publics peut se poser en zone rurale, ce regroupement ne doit certainement pas se faire à la va-vite, sans perspectives, et sans les moyens nécessaires comme cela se fait depuis plusieurs années. Le Service Public c'est ce qu'il reste quand tout a disparu.

Nous devons réinventer le Service Public du XXIème siècle !

**POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE LA POSTE
ET DES TELECOMMUNICATIONS**